



Chantraine, le 1<sup>er</sup> Septembre 2021

**CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE**  
**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU 31 Août 2021**

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
BARBAUX Marc	X			
GILLE Brigitte	X			
HUSSON Audrey	X			
HINGRAY Sandrine	X			
AUBERT Michel			X	Jean-Pascal VALDENAIRE
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
VALDENAIRE Jean-Pascal	X			
BOUDOT Agnès	X			
COLIN Elise	X			
OHNIMUS Martine			X	
GIRARDIN Anne-Marie	X			
GOTTMANN Charlotte			X	Brigitte GILLE
MATHIOT Carole			X	Jean-Pascal VALDENAIRE
MULOT Marie-Laure	X			
VIGUIER Anne	X			
BAUR Sébastien	X			
CHAPON Jacques			X	Max RICHARD
CLAUDEL Clément			X	Marc BARBAUX
DORGET Patrick	X			
HUMBLLOT Gérard	X			
MALBRANQUE Vincent		X		
RICHARD Max	X			
ROBERT Mickaël	X			

Réuni sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire,

Madame Anne VIGUIER ayant été désignée secrétaire de séance,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2021,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- A approuvé, à l'unanimité, la **Décision Modificative n° 2** au budget communal.

*Madame HUSSON a expliqué qu'il était nécessaire de prévoir 7 500 € en dépense d'investissement pour l'achat d'une parcelle boisée sise « Près d'Olima » et une recette de 11 500 € correspondant à la vente de deux parcelles rue Varroy.*

Monsieur VALDENNAIRE a précisé que la commune a exercé son droit de préemption pour une parcelle boisée située au Vallon d'Olima. Cette acquisition permettra de valoriser le secteur en y créant des places de stationnement, aire de pique-nique et aire de jeux pour les enfants.

- **A prononcé**, à l'unanimité, l'admission en non-valeur de créances pour un montant de 128,75 €.
- **A adopté**, à l'unanimité, les nouveaux tarifs des activités périscolaires applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

	Extérieurs	Chantrainois	Tarif préférentiel extérieurs QF<700	Tarif préférentiel chantrainois QF<700
Accueil périscolaire du matin 7h30-8h30	2.00 €	1.50 €	1.50 €	1.00 €
Accueil périscolaire du soir 16h30-18h00	3.00 €	2.25 €	2.25 €	1.50 €
Accueil exceptionnel du midi 13h30-14h00 autorisé	1.00 €	0.75 €	0.75 €	0.50 €
Accueil exceptionnel du soir 18h00-18h30 autorisé	1.00 €	0.75 €	0.75 €	0.50 €
Accueil du soir 18h00-18h30 non justifié et non autorisé	3.00 €	2.25 €	2.25 €	1.50 €

Monsieur Mickael ROBERT s'est étonné que la garderie du soir soit obligatoire de 16h30 à 17h30. Beaucoup de parents se plaignent de ne pouvoir retirer leurs enfants avant 17h30.

Monsieur BOXBERGER a répondu qu'il ne s'agit pas d'une garderie mais d'activités périscolaires et qu'il est impossible de prévoir une animation pour une durée inférieure à 1 heure.

Monsieur le Maire a, quant à lui, rappelé que le sujet a été examiné longuement en commission scolaire et qu'il n'est pas question de refaire le débat en séance de conseil municipal. Il a demandé à Monsieur BOXBERGER de bien vouloir clarifier ce point avec les parents afin de lever toute ambiguïté.

- **A adopté**, à l'unanimité, les nouveaux tarifs de la restauration scolaire applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Restauration Scolaire	Tarif Normal		Tarif Préférentiel		Année scolaire
	Extérieur	Chantrainois	Extérieurs QF < 700	Chantrainois QF < 700 (+ personnel communal)	
Repas Restaurant scolaire	6,60 €	4,45 €	5,20 €	3,55 €	2020/2021 (rappel)
Repas programmé	7,00 €	4,80 €	5,60 €	3,90 €	2021/2022
Repas non programmé	10,50 €	7,20 €	8,40 €	5,85 €	

Monsieur BOXBERGER a informé de la mise en place par la mairie d'un système de limitation de places en restauration scolaire sur le site d'inscription.

- **A adopté, à l'unanimité, les nouveaux tarifs des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2021.**

	2022			
	Tarif normal		Tarif préférentiel	
	Extérieurs	Chantrainois	Extérieurs QF<700	Chantrainois QF<700
<b>ALSH (5 jours)</b>	94 €	75 €	83 €	64 €
<b>ALSH (4 jours : jour férié)</b>	75 €	60 €	66 €	51 €
<b>ALSH ADOS (5 jours)</b>	137 €	118 €	120 €	100 €
<b>ALSH ADOS (4 jours : jour férié)</b>	110 €	94 €	96 €	80 €

- **A approuvé, à l'unanimité, la création de six emplois non permanents d'animateur périscolaire à temps incomplets.**
- **A approuvé, à l'unanimité, la création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation périscolaire à temps non complet.**
- **A approuvé, à l'unanimité, la vente des parcelles AH 85 et AH 773, sises rue Varroy, à Monsieur Hervé RICHARD, pour un montant de 11 500 €, et autorisé Monsieur le Maire à faire rédiger l'acte de vente et à signer celui-ci.**
- **A approuvé, à l'unanimité, le rapport de gestion du Conseil d'administration de la société SPL-Xdemat.**
- **A décidé, à l'unanimité, de ne pas transférer la compétence optionnelle « Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques » au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges.**

### Informations et questions diverses :

- **Monsieur le Maire, Marc BARBAUX**
  - A informé de la fin des travaux de pose d'enrobés rue Général de Gaulle et de la réalisation, ce jour, des travaux de peinture routière par une entreprise.
  - A informé de l'état d'avancement des travaux de réfection du mur de l'école élémentaire.
  - A informé qu'un bureau d'étude a été mandaté pour réaliser le projet de voirie et de terrain multi sports à la ZAC.
    - Monsieur BAUR a désiré en savoir plus à ce sujet.*
    - Monsieur le Maire lui a fait part de son souhait de voir les travaux réalisés en 2022. Cette optique nécessite que le dossier de consultation des entreprises ainsi que les dossiers de demandes de subventions soient prêts avant la fin de l'année.*
  - A informé qu'un appel à projets a été lancé par la SEBL pour l'aménagement de la dernière parcelle disponible à la ZAC du Parc de l'Arsenal. La date limite de réception des candidatures était fixée au lundi 30 août 2021. Un comité de pilotage se réunira pour étudier les candidatures.
  - A demandé aux élus et aux services de travailler sur les dossiers « Démocratie participative », « Lignes directrices de gestion » et « Commissions finances et travaux ».

- **Madame Audrey HUSSON** a informé avoir travaillé avec Monsieur le Maire et Monsieur JACQUOT, responsable des S.T, sur la programmation pluriannuelle des services techniques, avec Monsieur NOIRTIN, D.G.S, sur l'état d'inventaire de la téléphonie et de l'informatique et avec Monsieur VALDENNAIRE sur la forêt.
- **Madame Brigitte GILLE** a informé que Madame GÖTTMANN et les membres du C.C.A.S. ont travaillé sur un questionnaire pour l'« *analyse des besoins sociaux* » de la commune. Madame GILLE a proposé aux élus de mettre des exemplaires dudit questionnaire à leur disposition afin de les remettre en main propre aux administrés.
- **Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE**
  - A informé les conseillers municipaux que le Festival « *Ouvertures* » est organisé à la Maison Charles Grandemange les 25 et 26 septembre 2021 par l'association Grand Angle Epinal. La Fête du Terroir se déroulera, quant à elle, le dimanche 26 septembre 2021 Place de l'Eglise.
  - A informé également qu'il travaillait avec les services de la Police Nationale pour la mise en place de caméras sur la commune de Chantraine.
  - A informé que des coupes de bois sont encore nécessaires autour de l'étang. Des demandes de devis ont été demandées.
- **Madame Sandrine HINGRAY** a annoncé l'organisation d'une commission « Communication » et d'une commission « Démocratie participative » le mercredi 29 septembre à 18h30 en mairie.
- **Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER** a apporté les informations suivantes :
  - Maison médicale : le projet se développe bien, une équipe de professionnels travaille sur le sujet.
  - Tournoi de pétanque : remerciements à Elise COLIN et aux membres du conseil des jeunes pour cette belle organisation.
- **Madame Anne VIGUIER** a informé avoir rencontré Madame LAURENT qui souhaite développer la bibliothèque et plus particulièrement à destination des jeunes. Madame VIGUIER souhaite qu'une rencontre soit organisée rapidement entre cette dame, les responsables de la bibliothèque et la mairie afin d'étudier ce projet.
- **Madame Elise COLIN** est revenue sur le très bon déroulement du tournoi de pétanque organisé par le Conseil des Jeunes. Une nouvelle date devrait être proposée courant septembre.

Par ailleurs, Madame COLIN a informé que les membres du conseil des jeunes étaient partis trois jours les 27-28 et 29 août en camping à Bouzey.

Enfin, elle a fait part du souhait du Conseil des Jeunes de participer au prochain conseil municipal.

*Monsieur le Maire a demandé à Madame COLIN de se rapprocher de Monsieur NOIRTIN pour que ce souhait puisse se réaliser.*

*La séance est levée à 20h50.*

Fait à Chantraine, le 1<sup>er</sup> Septembre 2021



Le Maire,

Marc BARBAUX